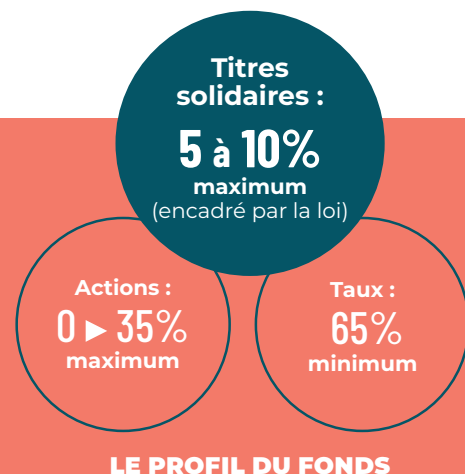
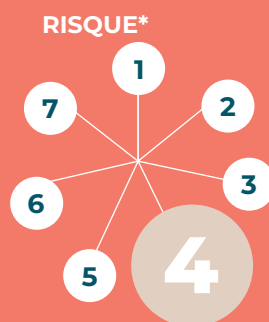


CHOIX SOLIDAIRE

Choix Solidaire est une Sicav "multi-actifs" qui, dans le cadre d'une gestion assez dynamique, combine gestion socialement responsable et approche solidaire.



Choix Solidaire en bref...

- Un investissement obligataire et actions à moyen terme assez dynamique.
- Une Sicav qui contribue au financement des acteurs de l'économie solidaire.
- La sélection des entreprises les plus performantes d'un point de vue Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG).

Une gestion engagée

L'investissement dans des entreprises solidaires donne du sens à votre épargne et aide à financer des projets concrets. Le fonds détient ainsi entre 5 et 10% de titres d'entreprises solidaires non cotées à forte vocation sociale et/ou environnementale. Une trentaine d'investissements directs et indirects dans des entreprises solidaires françaises et européennes sont réalisés (au 30/06/2020).

Choix Solidaire intègre, au-delà de l'analyse financière, une analyse des pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) des émetteurs cotés et des États. Cette gestion

permet d'encourager les entreprises à progresser dans la prise en compte de ces enjeux et d'approfondir la connaissance des investissements pour une meilleure maîtrise des risques.

Une gestion dynamique et responsable

Choix Solidaire est investi à 65% au minimum en produits de taux, et est dynamisé par des actions (maximum 35%). La partie actions est gérée selon un processus statistique afin de rechercher une meilleure régularité de la performance, proche de l'indice de référence (EuroStoxx) de la zone Euro.

La Sicav est investie dans des valeurs d'entreprises européennes cotées.

Les produits de taux correspondent soit à des émetteurs "entreprises", soit à des obligations "souveraines" (notés BBB- au minimum)**. Ces investissements sont sélectionnés selon le filtre ISR d'Ecofi (cf verso).



Donner du sens à son placement en aidant au financement d'entreprises solidaires qui agissent au quotidien."

Miguel Rodrigues,
Gérant multi-actifs

Gérant depuis 2008

*L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années. Le fonds est classé dans la catégorie 4 en raison de son exposition au marché de taux et d'actions européens. Son profil rendement / risque est médian.

** Pour apprécier la notation d'un titre, la société de gestion peut retenir la seconde meilleure notation parmi les trois agences de notation reconnues suivantes : Fitch Rating's, Moody's Investors Services, Standard & Poors. La société de gestion procède à sa propre analyse de crédit dans la sélection des titres. Elle ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation précitées et privilégie sa propre analyse de crédit. Cf. l'avertissement figurant au verso.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1 Sélection de l'univers d'investissement

- ▶ **Univers initial** : valeurs européennes (actions et obligations).
- ▶ **Filtre ISR** :
 - Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon) et des paradis fiscaux ;
 - Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG (Vigeo Eiris) et selon la Méthode I-Score ;
 - Gestion des sociétés controversées.

2 Notation des valeurs

Critères de l'évaluation

- ▶ **Analyse financière** pour les émetteurs cotés qui privilégie des critères de long terme : recherche, transparence des comptes, qualité et fiabilité du management...
- ▶ **Analyse des émetteurs solidaires** : secteur d'activité et concurrence ; organisation et management ; situation financière ; utilité sociale et environnementale.

3 Construction du portefeuille

Elle dépend :

- du processus d'allocation d'actifs qui caractérise le régime économique et détecte les thèmes d'investissement ;
- de la note fondamentale et de la note ISR ;
- de l'appréciation du risque valeur et du risque marché / secteur.

Le filtre ISR Intensité 3 exclut ≈ 60% de l'univers d'analyse ESG.

LA GESTION ET LE SUIVI DU RISQUE

- Le calcul du risque est une combinaison entre des facteurs de liquidité et des facteurs de volatilité.

AGIR

Les OPC solidaires d'Ecofi permettent de financer, à conditions préférentielles, plus de 50 entreprises solidaires sur 4 thématiques :

- Agir pour la planète
- Agir pour une société plus juste
- Agir pour la solidarité internationale
- Agir pour entreprendre autrement

À titre d'exemple, dans Choix Solidaire, nous avons aidé au financement d'Ethiquable. Cette entreprise coopérative est spécialisée dans l'importation et la production de produits issus du commerce bio et équitable dans les circuits de moyenne et grande distribution.

+ AVANTAGES

- Une diversification qui permet de dynamiser la performance
- Un fonds engagé avec l'investissement solidaire et socialement responsable
- Expérience du Crédit Coopératif, pionnier & leader dans le solidaire

! INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque crédit
- Risque actions, liquidité, change, durabilité
- Risque lié aux investissements solidaires

CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN : Action C : FRO010177899 – Action D : FRO010202663

Forme juridique : SICAV - FIA relevant de la directive AIFM

Dépositaire / Conservateur : Caceis Bank France

Valorisateur : Caceis Fund Administration

Société de gestion : Ecofi

Date de création : Action C : 01 février 2000 et D : 06 juin 2005

Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : Zone Europe

Indice de référence : 75% €STR + 25% EuroStoxx 50

Conditions de souscriptions/rachats : Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) - Règlement J+1

Valeur initiale de la part : Part C : 10 000 euros* - Part D : 50 euros

Frais de gestion : 0,90% TTC (maximum) de l'actif net

Commissions de souscription : Acquise : néant - Non acquise : 1% (maximum)

Commissions de rachat : Néant

Commissions de mouvement : 0,1196% TTC (sur actions uniquement)

*La valeur nominale des actions de la SICAV a été divisée par 200 en date du 5 avril 2005

CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ou DICI) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 22 rue Joubert - 75009 Paris ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.